



ASSEMBLEE PLENIERE DU 18 DECEMBRE 2012

Place des PME dans les marchés publics en 2011 et comparaison 2010-2011 (Note détaillée)

Dans le cadre de l'observatoire économique de l'achat public (OEAP), la direction générale du Trésor (DG Trésor) a analysé la place des PME dans les statistiques concernant l'achat public. Les sources utilisées sont le dispositif ARAMIS-RE@P alimenté par la direction générale des finances publiques (DGFIP) et la direction des affaires juridiques (DAJ), ainsi qu'une enquête DG Trésor-INSEE sur les marchés ≤ 90 K€ des collectivités territoriales. Par ailleurs, pour la première fois et malgré de nombreuses imperfections, les données 2011 intègrent l'information issue de CHORUS sur les marchés de l'Etat. La prochaine étape sera l'intégration de l'information issue d'HELIOS pour les collectivités territoriales dès que celle-ci sera disponible.

Une analyse a également été menée sur les ETI. Il apparaît, assez logiquement, que ce type d'entreprise se trouve dans une situation intermédiaire entre celle des PME et celle des GE, qu'il s'agisse des indicateurs retraçant l'achat de proximité, comme la durée ou le montant unitaire des marchés. Pour éviter d'alourdir inutilement la présentation, le choix a été fait, sauf exception, de ne pas les faire apparaître dans les tableaux et graphiques.

Selon l'INSEE, les PME représentaient en 2010¹ 48% de l'emploi salarié (hors activités agricoles, financières et administrations publiques). En termes d'activité, elles réalisaient 43% de la valeur ajoutée marchande (Voir tableau 1-1).

¹ Les données de l'année 2011 concernant la part des PME dans l'emploi et la valeur ajoutée ne sont pas encore disponibles. La décomposition entre PME et non PME correspond au nouveau classement retenu par l'INSEE (voir annexe 1).

Tableau 1 -1 - Part des PME dans les marchés publics 2011 (en montant) et dans la valeur ajoutée marchande

Part des PME par domaines d'achat, selon le montant des marchés		Part des PME dans la Valeur Ajoutée, par secteur d'activité	
Fournitures (F)	19%	Industrie manufacturière + Energie	24%
Services (S)	25%	Services marchands	51%
Travaux (T)	40%	Construction (partiel)	20%
Total	28%	Total des secteurs (hors activités agricoles, financières et administrations publiques)	43%

Sources : ARAMIS, CHORUS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

NB : la valeur ajoutée marchande correspond aux données 2010. Pour le secteur de la construction, ont été retranchées les composantes correspondant, pour l'essentiel, à la promotion immobilière et à la construction de maisons individuelles, pour refléter au mieux le champ concerné par l'achat public

Dans cette note, la place des PME dans les marchés publics est systématiquement analysée au travers du nombre de marchés qu'elles remportent et du montant de ces marchés. Les tableaux détaillés figurent dans les annexes (*données globales et comparaisons 2010-2011 : annexe 2 ; marchés publics de l'Etat par nombre : annexe 3 ; marchés publics des collectivités territoriales par nombre : annexe 4 ; marchés publics de l'Etat par montant : annexe 5 ; marchés publics des collectivités territoriales par montant : annexe 6*).

L'examen des données issues du recensement économique des marchés publics fourni par le dispositif ARAMIS-RE@P-CHORUS, ainsi que de celles issues de l'enquête DG Trésor-INSEE sur les marchés de faible montant des collectivités territoriales, croisées avec le dispositif ESANE, ainsi qu'avec l'enquête LIFI, gérés par l'INSEE (*Voir annexe 1 : concepts et méthodes*), permet les constatations suivantes :

1- Les PME sont majoritaires en termes de nombre de marchés publics attribués mais non en termes de montant.

La part des PME (cf. définition à l'annexe 1) dans le total des marchés publics (Etat + collectivités locales) aurait atteint 61% en nombre de marchés mais seulement 28% en montant² (*Voir tableau 1-2, annexe 2*).

La prépondérance des PME en termes de nombre de marchés apparaît plus marquée pour les collectivités locales que pour l'Etat (63% contre 47%). En termes de montant, cette différence est encore plus marquée, la part des PME représentant 40% pour les collectivités locales et seulement 18% pour l'Etat.

2- Le choix de la procédure de passation des marchés semble sans conséquence sensible pour les PME

Le *tableau 2-1* montre que pour les deux catégories d'acheteurs publics, l'essentiel des procédures se concentre sur quatre modalités principales : l'appel d'offres ouvert (article 33 du code des marchés publics), les marchés négociés avec publicité préalable et mise en

² Le champ analysé (Etat + collectivités locales) correspond à environ 437 000 marchés pour un montant global d'environ 100 Md €. Le périmètre « Etat » inclut les opérateurs de réseaux tandis que celui des « collectivités territoriales » inclut les établissements de santé.

concurrence (art. 35 I), ceux sans publicité préalable ni mise en concurrence (art. 35 II), enfin, les marchés à procédure adaptée (articles 28 à 30). Ainsi, pour l'Etat, le seul appel d'offres ouvert concerne 36% du nombre de marchés qu'il passe et 41% du montant. Ces ratios atteignent, respectivement, 39% et 51% dans le cas des collectivités locales.

Tableau 2 -1 : Structure des procédures des marchés publics par catégorie d'acheteur selon le nombre et le montant des marchés

Intitulé des Procédures	Code Procédure	Nombre de marchés			Montant des marchés		
		Etat	Coll. Loc.	Total Nombre	Etat	Coll. Loc.	Total Montant
Appel d'offres ouvert (art. 33)	01	15%	23%	38%	26%	19%	45%
Appel d'offres restreint (art. 33)	02	1%	0,5%	1%	1%	1%	2%
Négocié avec publicité préalable et mise en concurrence (art. 35 I)	03	5%	2%	7%	15%	4%	19%
Négocié sans publicité préalable et sans mise en concurrence (art. 35 II)	04	7%	2%	9%	14%	3%	16%
Procédure spécifique à certains marchés de la Défense	05	0,1%	0%	0%	0%	0%	0%
Dialogue compétitif (art. 36)	06	0%	0,1%	0%	2%	1%	3%
Concours (art. 38), y compris concours de maîtrise d'œuvre (art. 74 II 3°)	07	0%	0,3%	0%	0%	0%	0%
Système d'acquisition dynamique (art. 78)	08	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Marchés à procédure adaptée (art. 28 à 30)	09	13%	27%	40%	4%	8%	12%
Indéterminé	10	2%	2%	4%	0%	1%	2%
Total		42%	58%	100%	63%	37%	100%

Source : ARAMIS, CHORUS ; Traitement des données : DGFIP, DAJ, INSEE, DGTTrésor

Note de lecture : 15% des marchés sont passés par l'Etat sous forme d'appels d'offres ouverts. Le nombre de marchés passés selon cette procédure, tous acheteurs confondus, représente 38% du total des marchés recensés. L'Etat a passé 42% du total des marchés recensés en 2011. Parmi les marchés de l'Etat, 36% (=15%/42%) sont des appels d'offres ouverts.

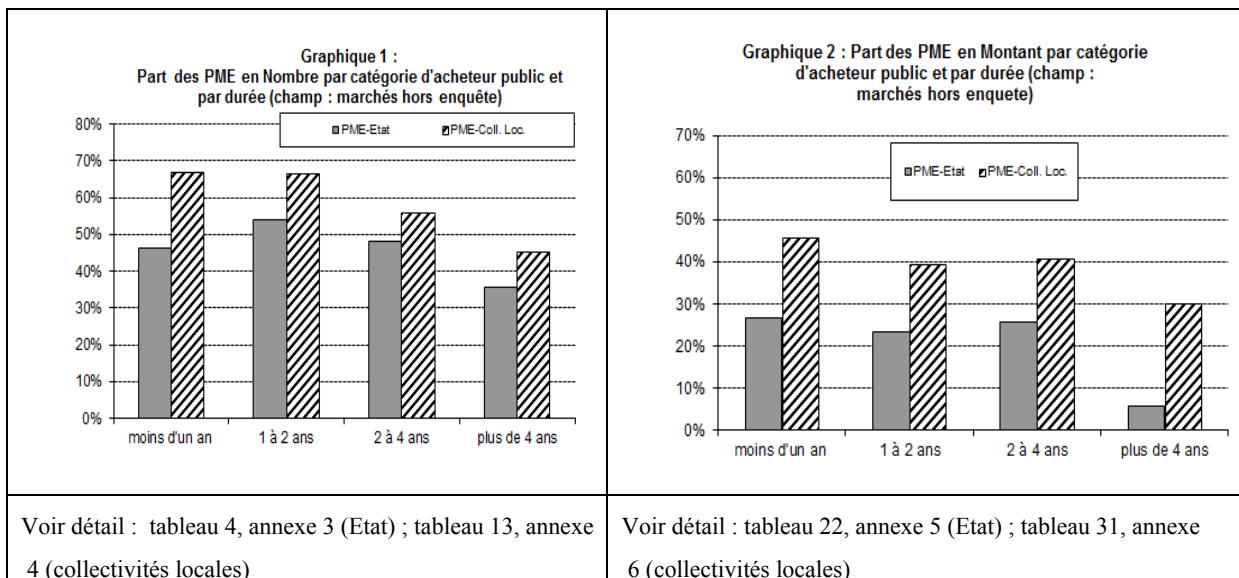
En ce qui concerne le nombre de marchés, les PME remportent globalement 47% des marchés passés par l'Etat et 63% des marchés passés par les collectivités locales. Si l'on note une certaine sous-représentation des PME dans les modes de passation 4, 5 et 6 pour les marchés de l'Etat, il faut noter que ces modes de passation, hormis le mode 4 (avec 9% du total des marchés de l'Etat) ne représentent qu'une faible fraction des marchés passés et que les PME sont, en revanche, bien représentées dans les procédures les plus fréquentes (Voir pour l'Etat : tableau 3, annexe 3 ; pour les collectivités locales : tableau 12, annexe 4).

En ce qui concerne le montant des marchés, la position des PME n'est pas aussi favorable car leur poids correspond à seulement 18% du montant des marchés passés par l'Etat et à 40% du montant des marchés passés par les collectivités locales. Parmi les procédures d'un poids significatif, on note une sous-représentation des PME dans le cas des procédures 3 et surtout 4, pour les marchés de l'Etat comme pour ceux des collectivités locales (Voir pour l'Etat : tableau 21, annexe 5 ; pour les collectivités locales : tableau 30, annexe 6).

3- Les PME sont moins présentes sur les marchés de l'Etat les plus importants en termes de montant et de durée

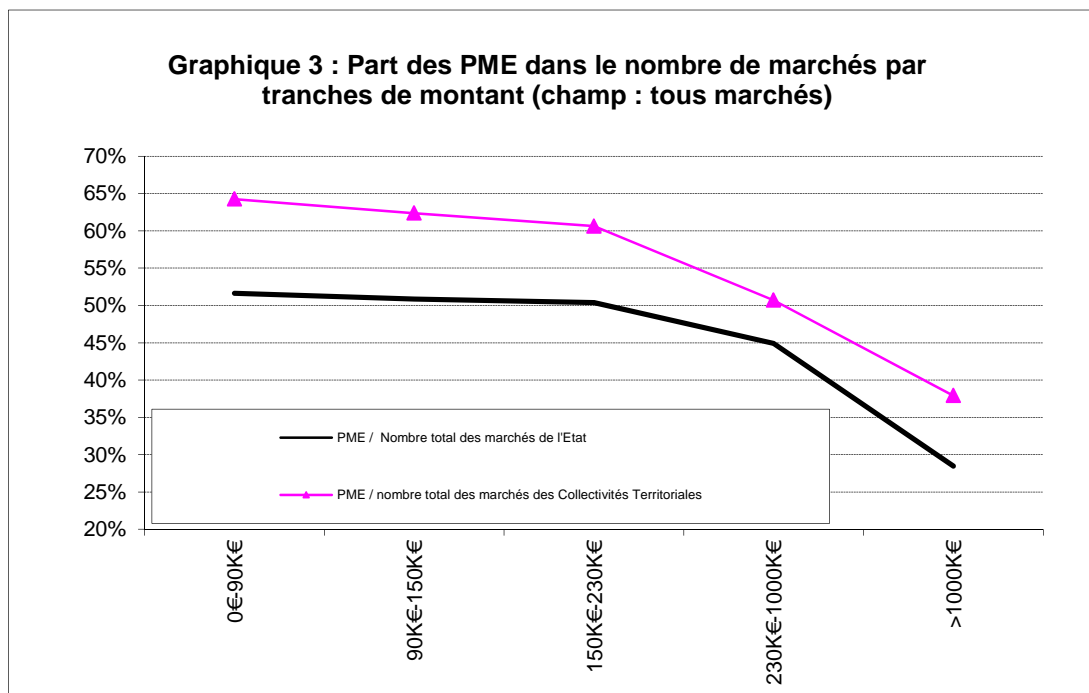
En nombre de marchés, les PME, nettement majoritaires sur les échéances les plus courtes pour ce qui concerne les collectivités locales et bien placées dans le cas de l'Etat, restent encore assez bien représentées sur les échéances plus longues dans le cas des collectivités locales (voir graphique 1).

Toutefois, si l'on raisonne en termes de montant des marchés, on constate un net décrochage des PME sur les marchés de plus de 4 ans. Ces durées longues, associées le plus souvent à des marchés de fort montant unitaire, sont plus pénalisantes dans le cas de l'Etat que dans celui des collectivités locales où cette érosion de la part des PME est moins marquée. (Voir graphique 2).



Cette différence de structure entre les achats de l'Etat et ceux des collectivités locales explique, dans une certaine mesure, la position plus favorable des PME dans les achats des collectivités. Cette différence de structure caractérise également la durée des marchés : alors que les marchés de plus de 4 ans ne dépassent pas 3% en nombre et 13% en montant des achats des collectivités locales, ces marchés atteignent 5% en nombre et 42% en montant des achats de l'Etat.

Le montant unitaire des marchés semble également susceptible de jouer un rôle discriminant à l'égard des PME. Ainsi, la présence des PME décroît lorsque le montant unitaire des marchés augmente. Là encore, c'est essentiellement sur les marchés les plus importants (plus d'un million €) que les PME sont moins présentes (*Voir tableaux 8 et 17, ainsi que graphique 3*).



Voir détail : tableau 8, annexe 3 et tableau 17, annexe 4

4- La forme du marché semble avoir un impact limité sur le choix du titulaire

Tableau 2-2 : Structure des Formes des marchés publics par catégorie d'acheteur selon le nombre et le montant des marchés

Intitulé des FORMES de MARCHES	Code Forme	Nombre de marchés			Montant des marchés		
		Etat	Coll. Loc.	Total Nombre	Etat	Coll. Loc.	Total Montant
ordinaire	01	27%	33%	61%	27%	16%	43%
à bons de commande	02	7%	21%	28%	11%	17%	27%
à tranches	03	2%	2%	4%	4%	3%	7%
à tranches et bons de commande	04	1%	0%	1%	7%	0%	8%
à phases	05	0%	0%	1%	0%	0%	0%
autre	06	5%	1%	6%	14%	1%	15%
Total		42%	58%	100%	63%	37%	100%

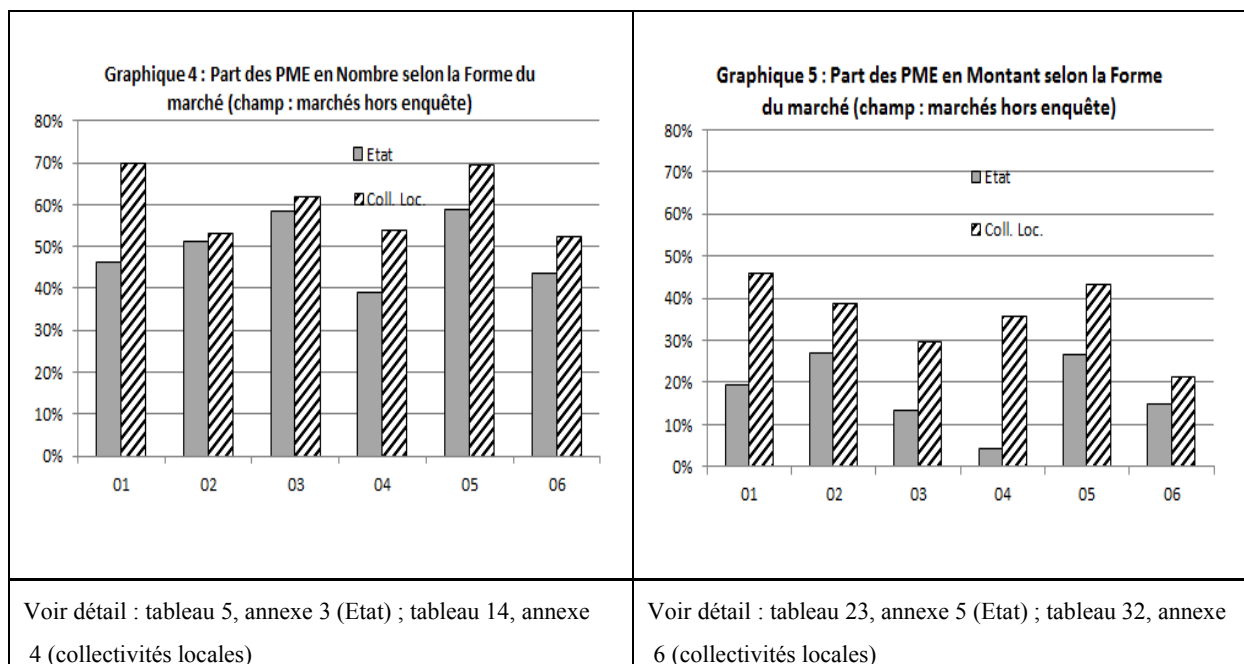
Source : ARAMIS, CHORUS ; Traitement des données : DGFIP, DAJ, INSEE, DGTresor

Total 2 procédures les plus usitées

89%

70%

Note de lecture : 27% des marchés de l'Etat sont des marchés ordinaires et 7% sont à bons de commande. Le nombre de marchés passés selon ces 2 procédures, tous acheteurs confondus, représente 89% du total des marchés recensés (89% = 61% + 28%). Le total des marchés de l'Etat représente 42% du nombre total des marchés recensés.



Le choix des formes de marché est assez concentré. Ainsi, marchés ordinaires et marchés à bons de commande représentent 89% du nombre et 70% du montant des marchés (Voir tableau 2-2).

En termes de nombre de marchés, on ne note pas d'impact défavorable de ces choix quant à la représentativité des PME, qu'il s'agisse des marchés attribués par l'Etat ou par les collectivités locales (Voir graphique 4).

La situation n'est pas très différente en termes de montant des marchés, même si, comme il a été souligné précédemment, les PME ne sont plus majoritaires (Voir graphique 5).

5- Par domaine de marché, la position des PME est majoritaire ou forte dans tous les domaines si l'on considère le nombre des marchés. Elle est plus modeste si l'on considère le montant des marchés, notamment ceux de fournitures.

L'analyse du nombre de marchés par domaine (codes CPV regroupés en Fournitures / Services / Travaux) montre une présence forte, voire majoritaire, des PME dans les marchés de travaux, de fournitures, un peu plus faible dans les services dans le cas de l'Etat (Voir tableau 2-3).

La position est plus modeste si l'on considère le montant des marchés, notamment ceux de l'Etat et le domaine des fournitures en général (Voir tableau 2-3).

Tableau 2-3 : Part des PME par domaine d'achat et par catégorie d'acheteur, selon le nombre et le montant des marchés

2011	Code Domaine	en Nombre de marchés			en Montant de marchés		
		Etat	Coll. Terr.	Total	Etat	Coll. Terr.	Total
DOMAINE du MARCHE							
Fournitures (F)	F	46%	52%	52%	12%	30%	19%
Services (S)	S	40%	61%	57%	14%	46%	25%
Travaux (T)	T	61%	74%	72%	35%	42%	40%
Total		47%	63%	61%	18%	40%	28%

Sources : ARAMIS, CHORUS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor ; traitement des données : DGFIP, DAJ, INSEE, DGTrésor

Le croisement des marchés par domaine (Fournitures / Services / Travaux) et par tranche de durée confirme un certain affaiblissement de la position des PME avec l'allongement des échéances, plus particulièrement sur les marchés de fournitures et de services de l'Etat, ainsi que sur ceux de fournitures et de travaux pour les collectivités locales (Voir tableaux 2- 4 et 2-5) ;

Tableau 2 - 4 : Part des PME en nombre et en montant de marchés de l'Etat par domaine et par durée (en %)

2011	Part des PME dans le nombre total des marchés de l'Etat par domaine			Part des PME dans le montant total des marchés de l'Etat par domaine			
	Durée	F	S	T	F	S	T
moins d'un an		45%	36%	62%	18%	21%	46%
1 à 2 ans		50%	48%	63%	15%	20%	34%
2 à 4 ans		49%	47%	55%	25%	23%	34%
plus de 4 ans		34%	35%	43%	3%	5%	25%
Total		46%	40%	61%	12%	14%	35%

Source : ARAMIS, CHORUS ; Traitement des données : DGFIP, DAJ, INSEE, DGTrésor

Tableau 2- 5 : Part des PME en nombre et en montant de marchés des collectivités locales par domaine et par durée (en %)

2011	Part des PME dans le nombre total des marchés des Collectivités locales par domaine			Part des PME dans le montant total des marchés des Collectivités locales par domaine			
	Durée	F	S	T	F	S	T
moins d'un an		57%	63%	74%	39%	46%	48%
1 à 2 ans		47%	66%	78%	21%	73%	41%
2 à 4 ans		51%	60%	67%	37%	48%	38%
plus de 4 ans		42%	47%	53%	10%	37%	27%
Total		53%	61%	74%	30%	47%	42%

Source : ARAMIS, CHORUS ; Traitement des données : DGFIP, DAJ, INSEE, DGTrésor

Un examen des achats à un niveau plus fin montre que les achats des collectivités territoriales mais aussi ceux de l'Etat, sont relativement concentrés sur quelques domaines (Voir tableau 2-6). Ainsi, pour les collectivités territoriales (y compris les établissements de santé), dix lignes représentent 85% du montant total des achats ; pour l'Etat, quinze lignes représentent 84% de ce même montant.

Tableau 2 -6 : Principaux secteurs d'activité concernés par la commande publique (en % du total des marchés recensés, hors enquête)

2011	Nombre	Montant
Collectivités Territoriales (y compris établissements de santé)		
dt FOURNITURES		
dt Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels	10%	12%
dt Équipement de transport et produits auxiliaires pour le transport	2%	4%
dt Matériaux et structures de construction; produits auxiliaires pour la construction (à l'exception des appareils électriques)	3%	2%
dt TRAVAUX	47%	49%
dt SERVICES		
dt Services de réparation et d'entretien	3%	3%
dt Services de transport (à l'exclusion du transport des déchets)	3%	3%
dt Services d'appui et services auxiliaires dans le domaine des transports, services des agences de voyages	0%	2%
dt Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection	5%	5%
dt Services aux entreprises: droit, marketing, conseil, recrutement, impression et sécurité	3%	2%
dt Services d'évacuation des eaux usées et d'élimination des déchets, services d'hygiénisation et services relatifs à l'environnement	3%	4%
Total 10 principales lignes	79%	85%
Etat (y compris opérateurs de réseaux)		
dt FOURNITURES		
dt Machines, matériel et fourniture informatique et de bureau, excepté les meubles et logiciels	3%	2%
dt Équipement de transport et produits auxiliaires pour le transport	4%	11%
dt Équipement de sécurité, de lutte contre l'incendie, de police et de défense	1%	7%
dt Machines industrielles	3%	5%
dt Matériaux et structures de construction; produits auxiliaires pour la construction (à l'exception des appareils électriques)	2%	2%
dt TRAVAUX	27%	16%
dt SERVICES		
dt Logiciels et systèmes d'information	1%	1%
dt Services de réparation et d'entretien	6%	14%
dt Services de transport (à l'exclusion du transport des déchets)	2%	2%
dt Services des postes et télécommunications	1%	2%
dt Services financiers et d'assurance	1%	2%
dt Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection	6%	5%
dt Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui	10%	8%
dt Services aux entreprises: droit, marketing, conseil, recrutement, impression et sécurité	7%	5%
dt Services d'évacuation des eaux usées et d'élimination des déchets, services d'hygiénisation et services relatifs à l'environnement	4%	3%
Total 15 principales lignes	79%	84%

Source : ARAMIS-CHORUS ; traitement des données : DGFI, DAJ, INSEE, DGTresor

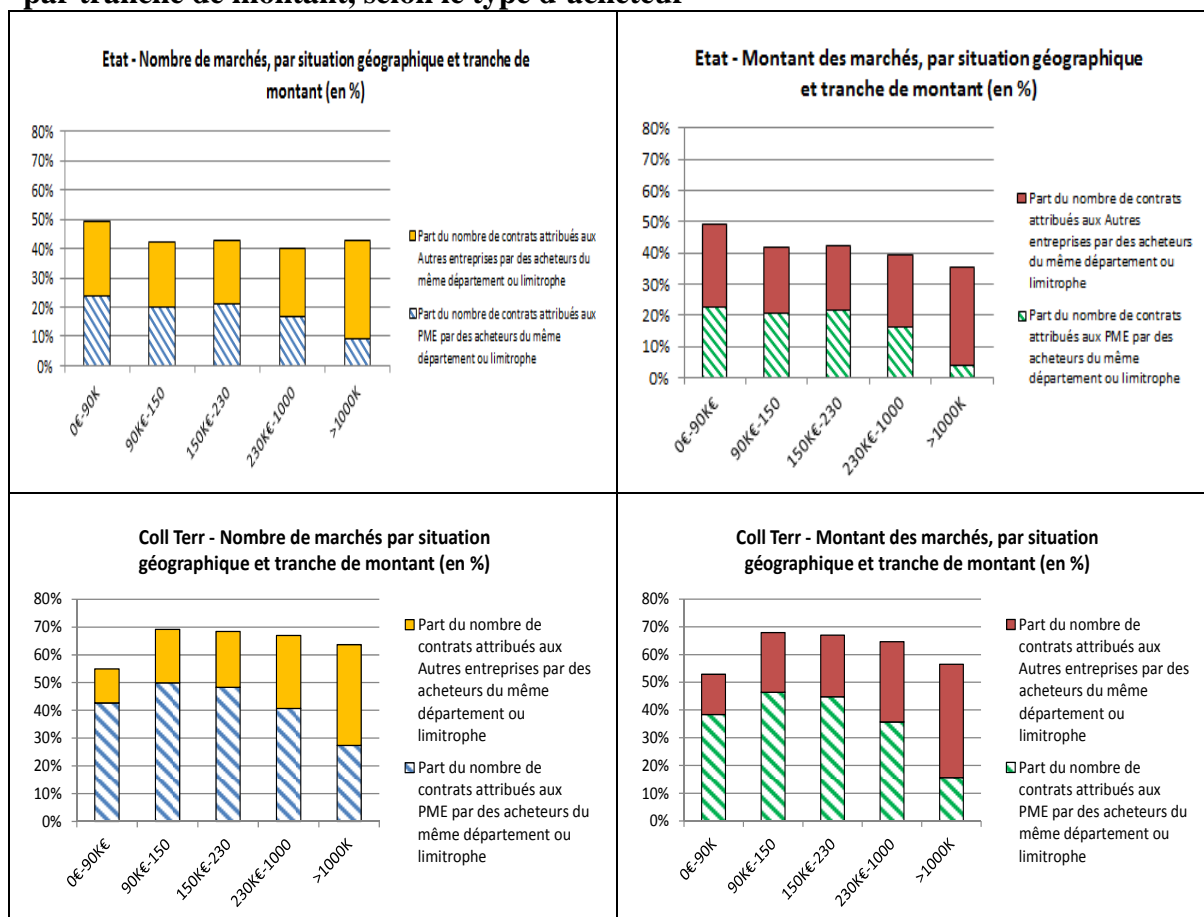
Les achats des collectivités territoriales (y compris établissements de santé) apparaissent plus concentrés que ceux de l'Etat. Ainsi les travaux représentent la moitié des achats (49%), suivis des matériels médicaux, pharmaceutiques et de soins personnels (12%), reflétant ainsi le poids du secteur hospitalier. Ensuite, viennent les services d'architecture, de construction et d'ingénierie (5%), puis les services d'assainissement (4%). Enfin, services de réparation et de transport représentent chacun une part égale (3%).

L'Etat est plus dans une logique de gestion du patrimoine, le poste travaux ne dépassant pas 16% mais s'y ajoutent 14% au titre des services de réparation et d'entretien et 5% au titre des services d'architecture et d'ingénierie. Même s'il est assez fluctuant du fait des achats du ministère de la Défense, le poids élevé des achats au titre des équipements de sécurité, de lutte contre l'incendie, de police et de défense (7% contre 21% en 2010) reflète l'importance des fonctions régaliennes de l'Etat. Enfin, le poste TIC et conseil (8%) est plus élevé que pour les collectivités locales.

6- L'examen de l'origine géographique des acheteurs publics et des fournisseurs montre que le choix d'entreprises de proximité conduit à une prédominance en nombre des PME, qui ne se vérifie que dans le cas des collectivités locales et qui se réduit au fur et à mesure que les montants s'élèvent.

Il a paru intéressant d'examiner si les acheteurs publics tendaient à privilégier la proximité des fournisseurs et si cette préférence éventuelle pouvait avoir une incidence sur le choix entre les PME et les autres entreprises³.

Graphiques 6 à 9 : part des PME dans l'achat de proximité, en nombre et en montant, par tranche de montant, selon le type d'acheteur



Sources : ARAMIS-CHORUS, Enquête ; Traitement des données : DGFIP, DAJ, INSEE, DG Trésor

Lecture : la totalité d'une barre correspond à l'achat de proximité. La partie hachurée de cette barre correspond à l'achat de proximité attribué aux PME.

³ Voir le point méthodologique sur les différences de concept entre 2011 et les années précédentes.

L'achat de proximité : point méthodologique

- Le passage de département identique à département identique ou limitrophe

Par rapport aux données fournies les années précédentes, qui ne retenaient, pour qualifier l'achat de proximité, que les N° SIREN acheteurs et fournisseurs appartenant au même département, sont désormais également pris en compte les N° SIREN appartenant à des départements limitrophes, ce qui semble plus pertinent : effet, la proximité géographique entre un acheteur et un fournisseur peut être parfois plus grande entre deux départements limitrophes qu'au sein d'un même département.

Le résultat est obtenu en confrontant, pour chacun des marchés, les couples de SIREN acheteur et fournisseur à une table qui liste, pour chacun des départements, ceux qui lui sont limitrophes.

- Les erreurs d'analyse liées au choix du SIREN au lieu du SIRET

Des erreurs peuvent toutefois encore résulter du fait que sont confrontés les N° SIREN et non les N° SIRET, or il peut y avoir éloignement géographique entre une entreprise (ou une administration publique) -identifiée par le SIREN-, et l'établissement (ou l'établissement public) -identifié par le SIRET-, qui lui est rattaché et qui passe effectivement le marché.

- Les erreurs d'analyse liées au fait que l'on ne dispose pas de l'information concernant les sous-traitants.

Au total, il est probable que l'on sous-estime encore le poids de l'achat de proximité. Les résultats de cette analyse restent, de ce fait, à considérer avec circonspection.

En termes de nombre de marchés, la part des contrats attribués localement (i.e. à des entreprises qui appartiennent au même département que l'acheteur public ou à un département limitrophe) atteint 45% pour l'Etat (soit 20% pour les PME et 25% pour les autres entreprises). Pour les collectivités locales, cette part est sensiblement plus élevée, atteignant 56%, (soit 43% pour les PME et 14% pour les autres entreprises). (*Voir tableau 11, annexe 3 pour l'Etat et tableau 20, annexe 4 pour les collectivités locales*).

En termes de montant des marchés, la part des contrats attribués localement ne dépasse pas 36% pour l'Etat (7% pour les PME et 30% pour les autres entreprises). Pour les collectivités locales, cette part monte à 58% (27% pour les PME et 31% pour les autres entreprises). Il est possible que ce fort recours aux entreprises de proximité par les collectivités locales soit dû à la part prédominante des contrats de travaux dans leurs contrats, par nature plus favorable aux entreprises de proximité.

Ainsi qu'il avait été souligné précédemment pour les PME en général, le recours aux PME de proximité chute au fur et à mesure que le montant du contrat augmente, ce phénomène étant plus marqué pour l'Etat que pour les collectivités locales. (*Voir tableau 29, annexe 5 pour l'Etat et tableau 38, annexe 6 pour les collectivités locales*).

Compte tenu du nouveau concept d'achat de proximité, élargi par rapport à celui retenu les années précédentes, la part de l'achat de proximité apparaît, logiquement, plus élevée. L'application de ce nouveau concept aux données 2010 permet toutefois la comparaison :

Part de l'achat de proximité en 2011 (concept élargi)			Part de l'achat de proximité en 2010 (concept élargi)		
	Etat	Collectivités territoriales		Etat	Collectivités territoriales
Nombre	45 (20)	56 (43)	Nombre	40 (18)	57 (45)
Montant	36 (7)	58 (27)	Montant	48 (8)	54 (28)
Sources : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor NB : entre (), la part de l'achat de proximité des PME			Sources : ARAMIS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor NB : entre (), la part de l'achat de proximité des PME		

7- Une approche géographique montre une concentration plus forte des acheteurs publics que des bénéficiaires des marchés publics

Les trois régions (Ile-de-France, Rhône-Alpes et PACA) regroupent 43% des bénéficiaires de ces marchés (Voir tableau 2-7) mais la concentration des acheteurs publics est encore plus marquée. En effet, ces trois mêmes régions représentent 51% du nombre des marchés passés et 66% de leur montant total (Voir tableau 2-8).

Tableau 2-7 : Répartition des bénéficiaires de marchés publics par catégorie et par région (*)

2011	PME (yc Micro)	ETI	GE	Toutes entreprises
alsace	86%	9%	5%	3%
aquitaine	84%	10%	6%	4%
auvergne	90%	6%	4%	2%
basse-normandie	86%	9%	5%	2%
bourgogne	88%	7%	5%	2%
bretagne	83%	11%	6%	4%
centre	85%	9%	6%	3%
champagne-ardenne	89%	7%	4%	2%
corse	98%	0%	2%	1%
DOM-ROM	84%	8%	7%	3%
franche-comte	90%	6%	4%	2%
haute-normandie	88%	6%	6%	3%
ile-de-france	75%	15%	10%	24%
languedoc-roussillon	89%	7%	5%	3%
limousin	86%	8%	6%	1%
lorraine	85%	9%	6%	3%
midi-pyrenees	86%	8%	6%	5%
nord-pas-de-calais	84%	10%	6%	5%
pays-de-la-loire	83%	11%	6%	5%
picardie	88%	7%	6%	2%
poitou-charentes	88%	6%	6%	2%
provence-alpes-cote-azur	87%	7%	6%	6%
rhone-alpes	86%	9%	5%	13%
Total général	84%	10%	7%	100%

Sources : Aramis, Chorus + enquête DG Trésor pour collectivités territoriales <90 K€

Traitement des données : DGFIP, DAJ, INSEE, DG Trésor

(*) Il s'agit du nombre des bénéficiaires, sans prise en compte du nombre ou du montant des marchés

Tableau 2-8 : Marchés publics recensés (structure en nombre et en montant, par catégorie d'entreprise bénéficiaire et par région), tous types d'acheteurs publics confondus

2011	En Nombre				En Montant			
	PME (yc PME-MIC)	ETI	GE	Toutes entreprises	PME (yc PME-MIC)	ETI	GE	Toutes entreprises
alsace	4%	3%	2%	3%	3%	2%	4%	3%
aquitaine	4%	3%	3%	3%	3%	1%	2%	2%
auvergne	2%	1%	1%	2%	2%	1%	0%	1%
basse-normandie	2%	1%	1%	1%	1%	1%	0%	1%
bourgogne	2%	1%	1%	2%	2%	1%	4%	3%
bretagne	4%	3%	3%	4%	3%	2%	1%	2%
centre	4%	3%	3%	3%	4%	1%	1%	2%
champagne-ardenne	3%	1%	1%	2%	2%	0%	0%	1%
corse	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
DOM-ROM	2%	1%	1%	1%	2%	0%	1%	1%
franche-comte	2%	1%	1%	1%	1%	1%	0%	1%
haute-normandie	3%	1%	2%	2%	3%	1%	1%	1%
ile-de-france	23%	45%	48%	34%	33%	55%	61%	52%
languedoc-roussillon	3%	2%	2%	2%	2%	1%	3%	2%
limousin	1%	1%	1%	1%	1%	0%	0%	0%
lorraine	4%	2%	2%	3%	3%	2%	1%	2%
midi-pyrenees	4%	3%	3%	3%	3%	3%	2%	3%
nord-pas-de-calais	5%	4%	4%	5%	5%	9%	3%	5%
pays-de-la-loire	5%	5%	6%	5%	5%	3%	2%	3%
picardie	2%	1%	1%	2%	2%	1%	1%	1%
poitou-charentes	2%	2%	2%	2%	2%	1%	1%	1%
provence-alpes-cote-azur	6%	4%	4%	5%	7%	3%	3%	4%
rhone-alpes	14%	12%	9%	12%	11%	11%	8%	9%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Sources : Aramis, Chorus + enquête DG Trésor pour collectivités territoriales <90 K€

Traitement des données : DGFIP, DAJ, INSEE, DG Trésor

8- La comparaison avec les années antérieures reste difficile

Tableau 1-4 Nombre et montant des marchés recensés par type d'acheteur public

	2008 (*)	2009	2010	2011
Nombre total de marchés	110 209	238 834	303 183	437 068
dont Nombre de marchés Etat	22 054	30 161	24 727	56 791
dont Nombre de marchés Collectivités Territoriales	88 155	208 673	278 456	380 277
dont Nombre de marchés < 90,000 € (en %)	47%	71%	81%	82%
Montant total des marchés (Mios €)	66 930	87 072	71 932	99 897
dont Montant total de marchés Etat	35 404	48 563	38 235	54 914
dont Montant total de marchés Collectivités Territoriales	31 526	38 509	33 697	44 983
dont Montant de marchés < 90,000 € (en %)	2%	8%	12%	13%

Evolution de la part des PME (en % du Nombre et du Montant total des marchés publics recensés)

	2008 (*)	2009	2010	2011
PME (en % du Nombre total)	60	62	60	61
dont Etat	49	43	46	47
dont Collectivités Territoriales	63	65	61	63
PME (en % du Montant total)	30	28	27	28
dont Etat	21	16	17	18
dont Collectivités Territoriales	40	43	38	40

Sources : ARAMIS, CHORUS, SUSE, LIFI, DIANE ; pour les marchés < 90 K € : enquête auprès des collectivités territoriales, sauf en 2008

Traitement des données : DGFIP, DAJ, INSEE, DG Trésor

L'état inclut les établissements publics nationaux et les opérateurs de réseaux ; les collectivités territoriales incluent les établissements publics locaux et les établissements de santé

(*) L'année 2008 n'inclut pas les données de l'enquête INSEE- DG Trésor sur les marchés des collectivités territoriales ≤ 90 K€

- Depuis 2008, le **nombre de marchés recensés a presque quadruplé**, comme conséquence de plusieurs phénomènes : la mise en place de l'enquête sur les collectivités locales (sur les marchés d'un montant inférieur à 90.000 €), une couverture croissante des contrats des opérateurs de réseau ainsi que du ministère de la Défense ; enfin, en 2011, l'intégration des données issues de CHORUS, ainsi que l'extension du recensement aux partenariats public-privé. Ces modifications permanentes de structure rendent toutefois l'analyse économique délicate.
- A compter de 2009, la **modification des catégories d'entreprises** à laquelle a procédé l'INSEE (en application de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises, de la loi de modernisation de l'économie n° 2008-776 du 4 août 2008 et du décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008), s'est traduite par un relèvement du seuil du critère d'indépendance et de la prise en compte du bilan, induisant un changement de la frontière entre les PME et les autres entreprises qui a conduit à réduire d'environ 150.000 le nombre de PME (sur un total d'environ 3,4 millions dont 2,2 millions n'ont aucun salarié), mais l'impact en termes d'érosion de la part des PME a dû rester limité.
- **En 2009, la forte hausse (+ 20 Milliards €) du montant global des marchés recensés** concernait pour les deux tiers les marchés de l'Etat et assimilés. Elle s'expliquait par une hausse des marchés de fort montant unitaire de la Défense, notamment en lien avec le plan de relance, ainsi que par l'élargissement de la collecte à de grands opérateurs nationaux (ERDF, RATP, ADP). **En 2010**, à périmètre de recensement presque identique, on a enregistré un **net repli de ce montant** (-15 Milliards €) qui a concerné l'Etat pour environ 10 Milliards €, réparti pour l'essentiel entre une réduction du montant recensé des marchés de la Défense et de certains grands opérateurs, notamment la RATP et la SNCF. Par ailleurs, on a enregistré une baisse de près de 5 Milliards € des montants recensés des marchés des collectivités territoriales et assimilés (dont -1,3 pour le secteur hospitalier). **En 2011**, la hausse globale de 28 Milliards € s'est répartie entre l'Etat et assimilés (+16,8 Milliards €) et les collectivités territoriales et assimilées (+ 11,3 Milliards €) (Voir détail dans le tableau ci-dessous)

Principales variations des achats publics recensés entre 2010 et 2011 (Mds €)

Total	28
dt Etat + établissements publics nationaux + opérateurs de réseaux	16,8
dt Défense (y compris PPP)(*)	1,1
dt SNCF	5,4
dt ADP	1,8
dt EDF + CEA + CNES + RATP	2
dt effet meilleure exhaustivité CHORUS + extension aux "petits marchés"	1,9
dt Collectivités territoriales + établissements publics locaux + établissements de santé	11,3

(*) compte tenu de l'intégration d'un partenariat public-privé (PPP) d'environ 3,7 Md€, cela signifie que les autres types de marchés de la Défense sont en recul par rapport à 2010

- **La part des PME est restée assez stable sur la période considérée**, tant en nombre qu'en montant, en dépit de l'élargissement sensible du périmètre recensé (notamment en direction des opérateurs de réseau et des établissements publics dont nombre d'entre eux ne transmettaient pas leurs données en début de période). **Entre 2010 et**

2011, l'extension de la collecte ne semble pas avoir eu d'incidence sur la part des PME. Entre 2010 et 2011, le nombre de marchés recensés a progressé de 44% (dont +130% pour l'Etat et assimilés et +37% pour les collectivités territoriales et assimilées), tandis que les montants concernés progressaient de 39% (+44% pour l'Etat et assimilés et +33% pour les collectivités territoriales et assimilées) sous l'effet de divers facteurs : l'introduction des données issues de CHORUS, l'amélioration du taux de réponse à l'enquête sur les marchés de faible montant des collectivités territoriales, des opérations de relance ciblées, ainsi que la poursuite de la hausse du taux d'adhésion des acheteurs publics au dispositif de collecte dématérialisée RE@P. Cette évolution s'est notamment traduite par une hausse sensible du recensement des marchés ≤ 90 K€ (multiplication par 6 en nombre et en montant pour l'Etat et assimilés, par 1,4 en nombre et par 1,5 en montant pour les collectivités territoriales et assimilées). Cependant, le poids limité de ces petits marchés (16% de la variation annuelle du montant total) en relativise l'impact.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Sources, concepts et méthodes

1-Sources : les données analysées correspondent aux « marchés publics recensés » grâce aux « fiches de recensement économique des marchés publics » qui alimentent en comptabilité publique la base ARAMIS gérée par la DGFIP et la DAJ. Pour les acheteurs publics non reliés au réseau des comptables publics du Trésor, les fiches de recensement (sous forme papier ou dématérialisée) viennent alimenter directement le système d'information de l'OEAP : RE@P.

Les données concernant les fournisseurs sont ensuite traitées par l'INSEE pour faire apparaître ceux d'entre eux qui répondent à la définition de la PME selon les deux premiers critères retenus (nombre de salariés et chiffre d'affaires/bilan) par recours au dispositif ESANE de production des statistiques structurelles d'entreprises. Ce dispositif combine des données administratives (obtenues à partir des déclarations annuelles de bénéficiaires que font les entreprises à l'administration fiscale, et à partir des données annuelles de données sociales qui fournissent des informations sur les salariés) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises enquêtées par un questionnaire spécifique pour produire les statistiques structurelles d'entreprises. Il remplace donc le précédent système, composé de deux dispositifs (EAE : enquêtes annuelles d'entreprise ; SUSE : système unifié de statistique d'entreprise s'appuyant sur les déclarations fiscales), en les unifiant. Ensuite, la confrontation avec les données de l'enquête LIFI de l'INSEE permet de différencier, parmi les PME ayant satisfait aux deux premiers critères, celles qui satisfont également au troisième critère (indépendance par rapport à un groupe).

Les limites du recensement restent toutefois multiples : d'une part, l'obligation réglementaire de recensement systématique ne porte que sur les contrats, marchés et accords-cadres de montant supérieur à 90 000 € HT, les achats publics de montant inférieur recensés dans la base le sont donc sur la base du volontariat et l'on observe depuis plusieurs années un recul de la collecte de données sur ces achats de faible montant ; d'autre part, même pour les achats de montant supérieur au seuil de recensement obligatoire, le recensement est également loin d'être exhaustif (fiches incomplètes, fiches inutilisables du fait de l'absence de données essentielles, absence de transmission des fiches concernant leurs achats par les acheteurs publics).

Pour pallier le recul du nombre de fiches fournies sur les achats en-dessous du seuil réglementaire et la méconnaissance croissante de ces marchés qui intéressent en premier lieu les PME, deux dispositifs complémentaires ont été mis en œuvre à titre transitoire à compter des marchés notifiés en 2008. Ils concernent les achats de montant compris entre 4.000 (20.000 € depuis 2009) et 90.000 € HT :

- pour les **collectivités territoriales**, une enquête statistique ;
- pour **l'Etat**, le recours au système de gestion comptable ACCORD (désormais remplacé par CHORUS à compter des données 2011).

Toutefois, du fait du nombre réduit d'informations demandées via ces dispositifs simplifiés, ceux-ci ne peuvent remplacer la fiche de recensement. Ils ne permettent notamment pas de répondre aux interrogations concernant la mise en œuvre des mesures nouvelles (sous-traitance, dématérialisation, clauses environnementales ou sociales,...).

Pour ce qui concerne l'enquête, la remontée d'informations en provenance des collectivités territoriales reste décevante, bien qu'en amélioration (avec un taux de réponses de 16% pour 2011 contre seulement 6% pour 2008).

Pour ce qui concerne ACCORD, outre le faible nombre d'informations disponibles, ce dispositif (à la différence de son successeur, CHORUS) ne retenait que les achats faits par l'Etat au niveau central mais non ceux faits au niveau déconcentré.

A compter des marchés notifiés en 2011, l'exhaustivité de la collecte a pu être améliorée du fait de l'intégration des données issues de la nouvelle application financière et comptable CHORUS pour l'Etat, même si l'application ne permet pas encore d'obtenir toutes les informations requises. Pour les marchés notifiés à partir de 2013, l'application HELIOS devrait améliorer l'exhaustivité de la collecte pour les collectivités territoriales.

Le champ du dispositif ARAMIS-CHORUS-RE@P-Enquête est sensiblement différent du champ des achats publics retenu par la comptabilité nationale. Le champ « Etat » correspond aux codes SIREN de la base SIRENE de l'INSEE qui commencent par 10 à 19. Ce champ regroupe l'Etat au niveau central et déconcentré ainsi que les établissements publics qui s'y rattachent. Ont été provisoirement agrégées à celles du champ « Etat » les données en provenance des opérateurs de réseaux, car jusqu'en 2006, ces opérateurs ne fournissaient quasiment aucune donnée. Le **champ « collectivités territoriales »** correspond aux codes SIREN débutant par 20 à 29. Il comprend les différentes collectivités territoriales ainsi que les établissements publics qui s'y rattachent. Désormais l'intégralité des établissements publics d'hospitalisation figure dans ce champ. En revanche, les établissements privés d'hospitalisation participant au service public hospitalier (PSPH), qui sont inclus dans le champ des administrations de sécurité sociale (ASSO) en comptabilité nationale, sont ici considérés comme des entreprises et ne figurent donc dans aucun des deux champs précités des administrations publiques.

2-Définition des catégories d'entreprises : Le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique, pris en application de la loi de modernisation de l'économie n° 2008-776 du 4 août 2008 définit une entreprise comme la « plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production jouissant d'une certaine autonomie de décision » et distingue quatre catégories :

- Micro-entreprises (moins de 10 salariés, CA ou bilan < 2 M€)
- PME (moins de 250 salariés, CA < 50 M€ ou bilan < 43 M€)
- Entreprises de taille intermédiaire (entre 250 et 5000 salariés, CA < 1,5 Md€ ou bilan < 2 Mds€)
- Grandes entreprises

Concrètement, une entité est considérée comme autonome si elle ne contrôle pas ou n'est pas contrôlée par une autre à 50% ou plus. Cette définition est légèrement différente de celle utilisée les années précédentes (seuil de 25 % et non prise en compte du bilan)

3-Procédure de passation des marchés : les modes de procédure de passation des marchés sont regroupés en **9 catégories** : **(1)** appel d'offres ouvert (art. 33 du code des marchés publics -CMP) ; **(2)** appel d'offres restreint (art. 33 du CMP) ; **(3)** : procédure négo-

ciée après publicité préalable et mise en concurrence (art. 35-1) ; **(4)** procédure négociée sans publicité préalable et sans mise en concurrence (art. 35-2) ; **(5)** procédure spécifique à certains marchés de la Défense ; **(6)** dialogue compétitif (art. 36) ; **(7)** concours (art. 38) y compris concours de maîtrise d'œuvre (art. 74-II-3°) ; **(8)** système d'acquisition dynamique (art. 78) ; **(9)** marchés à procédure adaptée (art. 28 à 30) ; **(10)** non spécifié.

4-Forme du marché : 5 catégories : **(1)** ordinaire ; **(2)** à bons de commande (art. 71 du CMP) ; **(3)** à tranches conditionnelles (art. 72) ; **(4)** à tranches et à bons de commande ; **(5)** à phases (art. 68) ; **(6)** non spécifié.

5-Type de prix : 3 catégories : **(1)** ferme ; **(2)** ferme actualisable ; **(3)** révisable.

6-CODE CPV (*Common Procurement Vocabulary* -vocabulaire commun européen pour les marchés publics-, applicable depuis le 16 décembre 2003 et dont la version actuelle est applicable depuis le 15/09/2008) : permet de classer la nature des prestations objet du marché. Ici, pour l'essentiel des tableaux, le classement se limite aux 3 grandes catégories : Fournitures (**F**) ; Services (**S**) et Travaux (**T**).

ANNEXE 2 : Données globales sur les marchés publics des PME avec prise en compte du critère d'indépendance

Tableau 1 - 2 : MARCHES PUBLICS ET PME en 2011 (critères européens y compris critère d'indépendance)

ETAT							
	PME			Non PME			PME + non PME
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	total PME	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	total non PME	
Nombre de marchés	7 698	19 163	26 861	12 529	17 401	29 930	56 791
Montant total des marchés (Euros)	1 923 210 776	7 766 483 954	9 689 694 730	13 474 597 555	31 749 369 516	45 223 967 071	54 913 661 801
Etat							
(en % du nombre total des marchés)	14%	34%	47%	22%	31%	53%	100%
(en % du montant total des marchés)	4%	14%	18%	25%	58%	82%	100%

COLLECTIVITES LOCALES							
	PME			Non PME			PME + non PME
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	total PME	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	total non PME	
Nombre de marchés	71 674	168 329	240 003	70 186	70 088	140 274	380 277
Montant total des marchés (Euros)	3 285 199 961	14 782 837 856	18 068 037 817	10 175 895 155	16 739 290 310	26 915 185 465	44 983 223 282
Coll. Loc.							
(en % du nombre total des marchés)	19%	44%	63%	18%	18%	37%	100%
(en % du montant total des marchés)	7%	33%	40%	23%	37%	60%	100%

Total ETAT + COLLECTIVITES LOCALES							
	total PME			total non PME			PME + non PME
	total PME	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	total non PME			
Total Etat + Coll. Loc.							
Nombre de marchés	266 864	82 714	87 489	170 203			437 068
(en % du nombre total des marchés)	61%	19%	20%	39%			100%
Montant total des marchés (Euros)	27 757 732 547	23 650 492 710	48 488 659 826	72 139 152 536			99 896 885 083
(en % du montant total des marchés)	28%	24%	49%	72%			100%

Sources : ARAMIS, CHORUS ; pour les marchés < 90 K € : enquête auprès des collectivités territoriales

Traitement des données : DAJ, DGTrésor, DGFIP, INSEE

NB : l'Etat inclut les établissements publics nationaux et les opérateurs de réseaux ; les collectivités locales, les établissements publics locaux et les établissements de santé

Tableau 1 -3 : Comparaison 2010-2011 des MARCHES PUBLICS et de la part des PME (définition de la PME conforme aux critères européens y compris le critère d'indépendance)

2011- ETAT							
	PME			ETI (250 à 4999)	Non PME		PME + non PME
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	total PME		GE (=>5000)	total non PME	
Nombre de marchés	7 698	19 163	26 861	12 529	17 401	29 930	56 791
Montant total des marchés (Euros)	1 923 210 776	7 766 483 954	9 689 694 730	13 474 597 555	31 749 369 516	45 223 967 071	54 913 661 801
2010- ETAT							
	PME			ETI (250 à 4999)	Non PME		PME + non PME
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	total PME		GE (=>5000)	total non PME	
Nombre de marchés	2 885	8 558	11 444	5 764	7 519	13 283	24 727
Montant total des marchés (Euros)	950 077 022	5 617 186 032	6 567 263 055	8 012 488 820	23 655 174 129	31 667 662 948	38 234 926 003
2011-COLLECTIVITES LOCALES							
	PME			ETI (250 à 4999)	Non PME		PME + non PME
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	total PME		GE (=>5000)	total non PME	
Nombre de marchés	71 674	168 329	240 003	70 186	70 088	140 274	380 277
Montant total des marchés (Euros)	3 285 199 961	14 782 837 856	18 068 037 817	10 175 895 155	16 739 290 310	26 915 185 465	44 983 223 282
2010-COLLECTIVITES LOCALES							
	PME			ETI (250 à 4999)	Non PME		PME + non PME
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	total PME		GE (=>5000)	total non PME	
Nombre de marchés	49 507	121 083	170 591	55 771	52 095	107 866	278 457
Montant total des marchés (Euros)	2 403 300 454	10 533 985 838	12 937 286 292	8 403 885 404	12 355 520 820	20 759 406 224	33 696 692 516

ANNEXE 3 : marchés publics de l'Etat par nombre de marchés

Tableau 3 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par type de Procédure (en %)

Procédure	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	11%	36%	47%	25%	27%	100%
02	10%	30%	40%	25%	34%	100%
03	12%	31%	43%	23%	34%	100%
04	6%	19%	25%	19%	56%	100%
05	6%	13%	19%	23%	58%	100%
06	2%	23%	25%	37%	38%	100%
07	53%	34%	86%	7%	7%	100%
08	27%	22%	49%	34%	17%	100%
09	21%	39%	60%	20%	20%	100%
10	21%	43%	64%	17%	19%	100%
Total	14%	34%	47%	22%	31%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 4 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par Durée (en %)

Durée	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
7-12 mois	13%	33%	46%	21%	33%	100%
13-24 mois	16%	38%	54%	19%	27%	100%
25-48 mois	14%	34%	48%	27%	25%	100%
> 49 mois	10%	26%	36%	24%	41%	100%
Total	14%	34%	47%	22%	31%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 5 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par Forme de marché (en %)

Forme	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	13%	34%	46%	20%	33%	100%
02	17%	34%	51%	28%	21%	100%
03	19%	40%	58%	18%	24%	100%
04	12%	27%	39%	28%	33%	100%
05	21%	38%	59%	21%	20%	100%
06	12%	32%	44%	23%	34%	100%
Total	14%	34%	47%	22%	31%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 6 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par type de Prix (en %)

Type prix	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	13%	31%	44%	22%	34%	100%
02	19%	42%	60%	18%	22%	100%
03	14%	35%	49%	23%	28%	100%
Total	14%	34%	47%	22%	31%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 7 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par code CPV (en %)

Code CPV	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
F	11%	35%	46%	33%	21%	100%
S	14%	26%	40%	21%	38%	100%
T	15%	46%	61%	13%	26%	100%
Total	14%	34%	47%	22%	31%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 8 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par tranches de Montants (en %)

Montants	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
0€-90K€	18%	34%	52%	19%	29%	100%
90K€-150	15%	36%	51%	22%	27%	100%
150K€-230	14%	37%	51%	22%	27%	100%
230K€-1000	10%	35%	45%	24%	31%	100%
>1000K	4%	24%	29%	28%	44%	100%
Total	14%	34%	48%	22%	30%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 9 - ETAT : Nombre de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de montant (en %)

Montants	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0€-90K€	11%	22%	19%	11%	30%	8%	100%
90K€-150	14%	21%	16%	14%	26%	9%	100%
150K€-230	13%	21%	17%	13%	26%	11%	100%
230K€-1000	12%	18%	15%	15%	27%	13%	100%
>1000K	8%	11%	9%	19%	37%	15%	100%
Total	11%	20%	16%	13%	29%	10%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 10 - ETAT : Nombre de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de durée (en %)

Durée	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0-12 mois	11%	17%	18%	13%	29%	11%	100%
13-24 mois	9%	20%	25%	9%	22%	15%	100%
25-48 mois	15%	26%	8%	16%	29%	6%	100%
> 49 mois	9%	21%	5%	18%	39%	7%	100%
Total	11%	20%	16%	13%	29%	10%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 11 - ETAT : Nombre de marchés, par situation géographique et par tranches de montant (en %)

	Part du nombre de contrats attribués aux PME par des acheteurs du même département ou limitrophe	Part du nombre de contrats attribués aux Autres entreprises par des acheteurs du même département ou limitrophe	Part du nombre de contrats attribués (Toutes entreprises confondues) par des acheteurs du même département ou limitrophe
0€-90K	24%	26%	50%
90K€-150	20%	22%	42%
150K€-230	21%	22%	43%
230K€-1000	17%	24%	40%
>1000K	9%	34%	43%
Total	20%	25%	45%

Sources : ARAMIS, CHORUS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

ANNEXE 4 : marchés publics des collectivités territoriales par nombre de marchés

Tableau 12 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par type de Procédure (en %)

Procédure	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	14%	40%	54%	24%	22%	100%
02	26%	36%	63%	18%	19%	100%
03	19%	43%	62%	17%	21%	100%
04	10%	37%	47%	34%	19%	100%
05	20%	40%	60%	17%	23%	100%
06	15%	37%	53%	19%	28%	100%
07	66%	29%	95%	3%	2%	100%
08	21%	50%	71%	17%	11%	100%
09	23%	49%	72%	13%	16%	100%
10	24%	46%	71%	14%	15%	100%
Total	19%	44%	63%	18%	18%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 13 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par Durée (en %)

Durée	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
0-12 mois	21%	46%	67%	15%	18%	100%
13-24 mois	17%	50%	67%	18%	15%	100%
25-48 mois	17%	39%	56%	25%	19%	100%
> 49 mois	13%	32%	45%	23%	32%	100%
Total	19%	44%	63%	18%	18%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 14 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par Forme de marché (en %)

Forme	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	21%	49%	70%	12%	18%	100%
02	16%	37%	53%	29%	18%	100%
03	18%	44%	62%	14%	24%	100%
04	17%	36%	54%	22%	24%	100%
05	28%	42%	70%	16%	14%	100%
06	18%	34%	52%	16%	32%	100%
Total	19%	44%	63%	18%	18%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 15 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par type de Prix (en %)

Type prix	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	21%	43%	64%	20%	16%	100%
02	19%	48%	68%	14%	18%	100%
03	17%	44%	61%	19%	20%	100%
Total	19%	44%	63%	18%	18%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 16 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par code CPV (en %)

Code CPV	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
F	13%	40%	52%	33%	15%	100%
S	24%	36%	61%	17%	22%	100%
T	19%	55%	74%	9%	18%	100%
Total	19%	44%	63%	18%	18%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 17 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par tranches de Montants (en %)

Montants	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
0€-90K€	24%	44%	68%	18%	14%	100%
90K€-150	19%	48%	67%	17%	16%	100%
150K€-230	17%	48%	65%	17%	18%	100%
230K€-1000	12%	44%	56%	20%	24%	100%
>1000K	7%	36%	43%	22%	34%	100%
Total	19%	44%	63%	18%	18%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 18 - COLL. LOC : Nombre de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de montant (en %)

Montants	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0€-90K€	15%	22%	27%	14%	14%	8%	100%
90K€-150	11%	14%	37%	12%	7%	18%	100%
150K€-230	12%	15%	34%	12%	8%	19%	100%
230K€-1000	9%	12%	29%	13%	10%	26%	100%
>1000K	7%	10%	21%	14%	12%	36%	100%
Total	15%	21%	28%	14%	14%	10%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 19 - COLL. LOC : Nombre de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de durée (en %)

Durée	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0-12 mois	13%	17%	37%	10%	10%	13%	100%
13-24 mois	14%	14%	38%	16%	7%	10%	100%
25-48 mois	19%	30%	9%	18%	20%	4%	100%
> 49 mois	6%	36%	4%	9%	41%	4%	100%
Total	15%	21%	28%	13%	13%	10%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 20 - COLL. LOC : Nombre de marchés, par situation géographique et par tranches de montant (en %)

	Part du nombre de contrats attribués aux PME par des acheteurs du même département ou limitrophe	Part du nombre de contrats attribués aux Autres entreprises par des acheteurs du même département ou limitrophe	Part du nombre de contrats attribués (Toutes entreprises confondues) par des acheteurs du même département ou limitrophe
0€-90K€	43%	12%	55%
90K€-150	50%	19%	69%
150K€-230	48%	20%	68%
230K€-1000	41%	26%	67%
>1000K	27%	36%	64%
Total	43%	14%	56%

Sources : ARAMIS, CHORUS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

ANNEXE 5 : marchés publics de l'Etat par montants

Tableau 21 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par type de Procédure (en %)

Procédure	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	3%	17%	20%	29%	51%	100%
02	3%	17%	20%	23%	56%	100%
03	3%	12%	16%	26%	59%	100%
04	1%	6%	7%	19%	74%	100%
05	1%	2%	3%	11%	86%	100%
06	0%	1%	1%	6%	93%	100%
07	37%	36%	73%	14%	13%	100%
08	10%	18%	29%	70%	1%	100%
09	16%	35%	51%	22%	28%	100%
10	6%	47%	53%	14%	33%	100%
Total	4%	14%	18%	25%	58%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 22 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par Durée (en %)

Durée	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
0-12 mois	5%	22%	27%	23%	50%	100%
13-24 mois	5%	18%	23%	25%	52%	100%
25-48 mois	6%	21%	27%	31%	43%	100%
> 49 mois	1%	5%	6%	21%	74%	100%
Total	4%	14%	18%	25%	58%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 23 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par Forme de marché (en %)

Forme	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	3%	16%	20%	23%	58%	100%
02	7%	20%	27%	33%	40%	100%
03	5%	8%	13%	25%	62%	100%
04	1%	4%	4%	19%	77%	100%
05	5%	22%	27%	31%	42%	100%
06	2%	12%	15%	24%	61%	100%
Total	4%	14%	18%	25%	58%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 24 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par type de Prix (en %)

Type prix	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	5%	20%	25%	28%	48%	100%
02	6%	26%	32%	20%	48%	100%
03	3%	12%	15%	24%	61%	100%
Total	4%	14%	18%	25%	58%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 25 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par code CPV (en %)

Code CPV	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
F	2%	10%	12%	33%	54%	100%
S	3%	10%	14%	21%	65%	100%
T	6%	29%	35%	17%	48%	100%
Total	4%	14%	18%	25%	58%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 26 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par tranches de Montants (en %)

Montants	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
0€-90K€	17%	32%	50%	21%	30%	100%
90K€-150	15%	36%	51%	22%	26%	100%
150K€-230	14%	37%	51%	22%	27%	100%
230K€-1000	9%	34%	44%	25%	31%	100%
>1000K	2%	10%	12%	25%	63%	100%
Total	3%	14%	17%	25%	58%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 27 - ETAT: Montant de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de montant (en %)

Montants	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0€-90K€	10%	21%	17%	12%	33%	7%	100%
90K€-150	13%	20%	16%	14%	27%	9%	100%
150K€-230	12%	20%	18%	14%	27%	11%	100%
230K€-1000	11%	16%	15%	16%	28%	14%	100%
>1000K	3%	4%	6%	33%	41%	14%	100%
Total	4%	6%	7%	30%	39%	13%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 28 - ETAT : Montant de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de durée (en %)

Durée	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0-12 mois	6%	9%	11%	27%	34%	13%	100%
13-24 mois	4%	7%	12%	25%	28%	23%	100%
25-48 mois	8%	9%	10%	23%	30%	20%	100%
> 49 mois	1%	3%	2%	38%	50%	6%	100%
Total	4%	6%	7%	30%	39%	13%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 29 - ETAT : Montant de marchés, par situation géographique et par tranches de montant (en %)

	Part du nombre de contrats attribués aux PME par des acheteurs du même département ou limitrophe	Part du nombre de contrats attribués aux Autres entreprises par des acheteurs du même département ou limitrophe	Part du nombre de contrats attribués (Toutes entreprises confondues) par des acheteurs du même département ou limitrophe
0€-90K€	23%	27%	49%
90K€-150	20%	21%	42%
150K€-230	21%	21%	42%
230K€-1000	16%	23%	39%
>1000K	4%	31%	35%
Total	7%	30%	36%

Sources : ARAMIS, CHORUS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

ANNEXE 6 : marchés publics des collectivités territoriales par montants

Tableau 30 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par type de Procédure (en %)

Procédure	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	6%	28%	35%	25%	40%	100%
02	6%	26%	32%	29%	39%	100%
03	5%	35%	39%	14%	46%	100%
04	4%	19%	23%	54%	22%	100%
05	6%	19%	25%	16%	59%	100%
06	1%	4%	5%	3%	92%	100%
07	34%	30%	64%	1%	35%	100%
08	18%	40%	58%	12%	30%	100%
09	11%	51%	62%	12%	26%	100%
10	13%	42%	55%	18%	27%	100%
Total	7%	33%	40%	22%	37%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 31 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par Durée (en %)

Durée	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
7-12 mois	9%	37%	46%	19%	35%	100%
13-24 mois	4%	35%	40%	24%	36%	100%
25-48 mois	10%	31%	41%	24%	35%	100%
> 49 mois	4%	26%	30%	20%	49%	100%
Total	7%	33%	40%	22%	37%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 32 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par Forme de marché (en %)

Forme	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	8%	38%	46%	15%	39%	100%
02	7%	31%	39%	32%	30%	100%
03	7%	23%	30%	17%	54%	100%
04	4%	31%	36%	14%	51%	100%
05	12%	31%	43%	28%	29%	100%
06	3%	18%	21%	5%	73%	100%
Total	7%	33%	40%	22%	37%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 33 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par type de Prix (en %)

Type prix	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	11%	40%	50%	21%	29%	100%
02	8%	41%	49%	23%	28%	100%
03	6%	29%	36%	23%	42%	100%
Total	7%	33%	40%	22%	37%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 34 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par code CPV (en %)

Code CPV	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
F	6%	24%	30%	42%	28%	100%
S	10%	36%	46%	21%	33%	100%
T	6%	36%	42%	12%	45%	100%
Total	7%	33%	40%	23%	37%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 35 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par tranches de Montants (en %)

Montants	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
0€-90K€	23%	45%	68%	17%	14%	100%
90K€-150	19%	48%	67%	17%	17%	100%
150K€-230	17%	48%	65%	17%	18%	100%
230K€-1000	11%	43%	54%	20%	25%	100%
>1000K	4%	27%	31%	24%	45%	100%
Total	7%	33%	40%	22%	37%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 36 - COLL. LOC : Montant de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de montant (en %)

Montants	Total PME			Total autres entreprises			e des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0€-90K€	13%	21%	26%	15%	16%	9%	100%
90K€-150	10%	14%	36%	14%	9%	17%	100%
150K€-230	11%	14%	33%	14%	10%	18%	100%
230K€-1000	8%	12%	27%	16%	12%	25%	100%
>1000K	4%	10%	11%	20%	17%	37%	100%
Total	8%	13%	19%	18%	16%	26%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 37 - COLL. LOC : Montant de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de durée (en %)

Durée	Total PME			Total autres entreprises			e des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0-12 mois	9%	8%	29%	14%	9%	31%	100%
13-24 mois	6%	9%	24%	22%	4%	35%	100%
25-48 mois	10%	16%	15%	18%	17%	24%	100%
> 49 mois	2%	26%	2%	19%	45%	6%	100%
Total	8%	14%	19%	18%	16%	26%	100%

Sources : ARAMIS, CHORUS

Tableau 38 - COLL. LOC : Montant de marchés, par situation géographique et par tranches de montant (en %)

	Part du nombre de contrats attribués aux PME par des acheteurs du même département ou limitrophe	Part du nombre de contrats attribués aux Autres entreprises par des acheteurs du même département ou limitrophe	Part du nombre de contrats attribués (Toutes entreprises confondues) par des acheteurs du même département ou limitrophe
0€-90K	38%	14%	53%
90K€-150	46%	21%	68%
150K€-230	45%	22%	67%
230K€-1000	36%	29%	65%
>1000K	16%	41%	57%
Total	27%	31%	58%

Sources : ARAMIS, CHORUS ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor